



Christoph Häfeli | Martin Lengwiler | Margot Vogel Campanello (éd.)

Entre protection et coercition

Normes et pratiques au fil du temps

Publié avec le soutien du Fonds national suisse
de la recherche scientifique (FNS).

Open Access : Sauf indication contraire, cette publication est mise à disposition
selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale –
Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0)



Information bibliographique de la Deutsche Nationalbibliothek

La Deutsche Nationalbibliothek a répertorié cette publication dans la Deutsche Nationalbibliografie ;
les données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse <http://dnb.dnb.de>.

© 2024 les auteurs ; conception scientifique © 2024 Christoph Häfeli, Martin Lengwiler,
Margot Vogel Campanello, publié par Schwabe Verlag, Schwabe Verlagsgruppe AG, Basel, Schweiz
Coordination de projet : Stephanie Schönholzer, FNS, Berne ; Pema Zatul, advocacy ag, Zurich
Illustration couverture : Marco Finsterwald

Lectorat : Dorine Rouiller, Genève ; Vanessa Monteventi, Genève

Traduction des articles marqués : Corinne Fournier Kiss, Bremgarten bei Bern

Correctorat : Séverine Nasel, Genève

Couverture : icona basel gmbh, Basel

Conception graphique : icona basel gmbh, Basel

Composition : Claudia Wild, Konstanz

Impression : BALTO Print, Vilnius

Printed in the EU

ISBN édition papier 978-3-7965-4900-7

ISBN eBook (PDF) 978-3-7965-4903-8

DOI 10.24894/978-3-7965-4903-8

L'e-book est identique à la version imprimée et permet la recherche plein texte.

En outre, la table des matières et les titres sont reliés par des hyperliens.

Ce livre est également disponible en version allemande

(ISBN édition papier 978-3-7965-4878-9, ISBN eBook (PDF) 978-3-7965-4879-6.

rights@schwabe.ch

www.schwabe.ch

Mériter l'assistance par le travail

Les mères seules et les héroïnomanes au travers du prisme des médias audiovisuels (1960–aujourd'hui)

*Nelly Valsangiacomo¹, Thierry Delessert², Laura Bertini-Soldà³,
Spartaco Greppi³, Jean-Michel Bonvin⁴, Chiara Boraschi¹, Gwenaëlle Bhasin⁴*

*¹ Université de Lausanne, Section d'histoire ; ² Université de Genève,
Section des sciences de l'éducation ; ³ Scuola universitaria professionale
della Svizzera italiana, Dipartimento economia aziendale, sanità e sociale ;
⁴ Université de Genève, Institut de démographie et socioéconomie*

Dans ce chapitre, nous posons la question du lien entre travail et assistance au travers du prisme des médias audiovisuels, en prenant en compte les discours qu'ils contiennent et leur performativité normative. Notre clé de lecture est le droit à l'assistance sociale, ce qui nous permet de mettre en évidence la valeur intemporelle du travail et son rôle dans la gestion de la « déviance ». Pour ce faire, nous nous intéressons à deux groupes de jeunes gens faisant rarement l'objet d'études sociales, les mères seules et les héroïnomanes, qui ont été des objets de coercitions étatiques et qui sont encore sujets à des contraintes plus nuancées. En effet, ces populations se trouvent en marge de la jeunesse active et déjà mariée au cours d'une période où les jeunes adultes commencent à être perçu-e-s comme une catégorie spécifique. Ces groupes déviants font l'objet d'un discours sur leur précarité. Or, ce discours tend à muter et à se réactualiser dans les contenus médiatiques, ce qui nous permet de déconstruire l'idée d'un discours immuable d'abus de l'aide sociale.

Ces deux groupes de personnes sont analysés dans deux aires géographiques, l'Arc lémanique et la Suisse italienne, dans un but de comparaison entre deux bassins de population latine, mais culturellement distincts, en se fondant sur des sources de la Radio Télévision Suisse romande et italienne (RTS et RSI, selon leurs abréviations respectives actuelles). Ce sont des sources originales et relativement peu exploitées dans la recherche sociohistorique sur ces sujets. La recherche menée dans le cadre du PNR 76 a porté sur environ 120 émissions d'approfondissement diffusées à des heures de grande audience, et a permis d'étudier en profondeur l'articulation entre discours médiatiques et constructions de problèmes publics.

Dans ce chapitre, nous reprenons une sélection d'émissions les plus représentatives concernant ces deux groupes de population et étudions également la tension entre travail et assistance. Après une courte explication sur l'importance

discursive des sources médiatiques sur la construction des problèmes publics, nous mettons en évidence trois périodes chronologiques distinctes. Ainsi, les années 1960–1980 se caractérisent par une moralisation des comportements jugés déviants. Les années 1980–1990 sont quant à elles marquées par une politique d'incitation au travail. Enfin, à partir des années 1990, l'individualisation axée sur la performance au travail s'impose de plus en plus.

La radio-télévision comme révélateur des problèmes sociaux

Dans les décennies qui nous occupent, la radio est un média déjà présent dans toutes les familles et la télévision prend un essor conséquent. En effet, on estime qu'un ménage sur quatre dispose d'un téléviseur dès le début des années 1970 et cela continuera à augmenter, faisant de la télévision une source médiatique « incontournable » (Mäusli & Steigmeier, 2006). La Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR), dont dépendent la RTS et la RSI, est en outre un service public jouissant d'un monopole jusqu'en 1983, mais qui persiste à être dominant dans l'opinion publique jusqu'à l'apparition des réseaux sociaux. Le journalisme radio-télévisuel vit alors son essor dès les années 1960–1970 en proposant des approfondissements et des enquêtes sur divers sujets de société.

Diffusés à des heures de grande audience, les reportages d'approfondissement de la RTS et de la RSI nous sont utiles pour voir la construction de problèmes publics, car nos deux catégories de personnes, les mères seules et les héroïnomanes, ont fait l'objet de débats publics et d'interventions étatiques dans lesquels les médias, notamment la télévision, prennent une forte place (Neveu, 1999). Tantôt se voulant pudique afin de ne pas heurter les bonnes mœurs, tantôt montrant des réalités sociales dans toutes leurs conséquences humaines, ou encore donnant la parole à des groupes marginalisés de l'espace public, la télévision met en scène des problématiques sociales à résoudre et offre des marges interprétatives aux journalistes (Chauveau, 2001 ; Vallotton, 2006). Ce chapitre ne reprend qu'une sélection représentative d'une centaine d'émissions analysées et croisées avec les discours d'expert-e-s et de politicien-ne-s afin de montrer comment les médias ont développé un discours spécifique sur le fonctionnement de l'aide sociale et quels étaient les objectifs de ce discours.

Dans les deux aires régionales comparées, les discours sur les mères seules et les toxicomanes se construisent en lien avec l'aptitude au travail et la stigmatisation de l'oisiveté parmi la jeunesse. Le stigmate social sur les hommes qui consomment de la drogue et sur les femmes ayant des rapports sexuels en dehors du cadre du mariage ressort comme un fait genré avéré. Les médias audiovisuels se positionnent par rapport à ces représentations, soit pour les renforcer, soit pour les nuancer, les dénoncer ou les déconstruire. Dans tous les cas, le discours audio-

visuel considère toujours le thème de la valeur du travail et du sacrifice personnel pour qualifier la moralité des personnes. Les registres discursifs sur l'aide sociale s'ancrent sur cette même vision : celui ou celle qui « mérite » l'assistance se trouve en situation de pauvreté malgré ses efforts pour avoir un revenu suffisant.

La société au centre. Le travail comme gage de moralité (1960–1980)

Concernant les deux groupes de population étudiés, deux modifications législatives majeures interviennent au cours de la période 1960–1980. En 1975, la loi sur les stupéfiants (LStup) est durcie. Elle amalgame les drogues « douces » et « dures », et légitime la poursuite des consommateur·trice·s dans un but de sevrage. En ce qui concerne les mères seules, la modification du Code civil en 1978 les instaure comme des mères légitimes, alors qu'elles étaient considérées auparavant comme « illégitimes » et contraintes à des mesures tutélaires.

Vers une maternité responsable

En 1968, la RSI diffuse trois reportages lors de l'émission *Questioni nostre* dans le cadre de la réorganisation des œuvres sociales menée depuis le début de la décennie. Ils posent de manière générale la question de la pauvreté dans un canton situé statistiquement à la dernière place des revenus médians suisses, et plus subsidiairement celle des mères célibataires et du sort de leur enfant. Dans le deuxième reportage « Assistente sociale » (Assistant·e social·e) du 21.02.1968, on relate le rôle positif des travailleur·euse·s sociaux·ales, comme l'introduit le journaliste :

« Au Tessin, plus de cent enfants illégitimes naissent chaque année, où et comment vivent-ils ? Il est très rare que les mères soient en mesure de s'en occuper directement et de trouver la compréhension et les conditions au sein de leur propre famille pour assurer l'intégration normale de l'enfant dans leur cellule familiale. Cette solution cache souvent le manque d'acceptation de cette naissance de la part de la mère et de son environnement familial, et la relation entre la mère et l'enfant est souvent fragilisée et aboutit parfois à un abandon. Inquiets des réactions que l'enfant manifeste face à cet abandon, les directeurs des institutions font appel à l'intervention d'un travailleur social. »

Un phénomène similaire se produit en Romandie. Néanmoins les mères seules sont considérées comme des « mères courage ». À titre d'exemple, voici la façon dont un journaliste introduit le reportage « Vivre avec maman » de l'émission *Jeunes aussi* le 19.12.1966 :

« La Suisse prend conscience du problème des mères célibataires. Chaque année, on dénombre plus de 4 000 naissances hors mariage : le 6 % de celles qui sont enregistrées dans notre pays. Pour certaines femmes, en raison de leur jeune âge, de leur manque de maturité, de leur milieu social, la situation peut être dramatique. Celles que nous avons choisi de vous

présenter habitent avec leur enfant dans un hôtel maternel. Elles assument ainsi pleinement leurs responsabilités. [...] Il existe à Genève deux hôtels maternels où habitent une quarantaine de jeunes mamans. Toutes travaillent dans la journée et paient une pension pour elles et leurs enfants, environ 500 francs. »

L'emploi rémunéré et le paiement d'une pension ressortent donc bien comme une valeur cardinale qui confère une certaine vertu à ces mères. Cette mise en scène télévisuelle – hôtels maternels genevois, témoignages des femmes concernées et critiques de la part des journalistes sur les manquements dans le domaine de l'assistance – se poursuit à la RTS dans d'autres reportages.

La mise en scène télévisuelle et les témoignages se retrouvent également dans le premier reportage que la RSI consacre à la maternité célibataire, « Ragazza madre » (Fille mère) (*L'altra metà*, 16.10.1970). Mais, à la différence de Genève, les discours des expert·e·s tendent à psychologiser l'incapacité des mères célibataires à jouer leur rôle maternel « normal » en la reliant à leurs jeunes âges, et légitiment l'adoption de l'enfant au nom de son « bien-être », le nouveau terme qui s'impose. Par ailleurs, divers reportages de la RSI présentent des foyers d'accueil pour les « filles mères ». Comme le témoigne le fondateur de la Casa Santa Elisabetta de Lugano au cours de l'émission radio *Piacevirante* du 04.02.1977, il s'agit d'une aide ponctuelle centrée sur l'accueil de la mère et de l'enfant jusqu'à ses six mois de vie dans le but de créer un lien mère-enfant. Les acteur·e·s du terrain insistent pour montrer que ces mères ont besoin d'être reconnues par la société et sont en mesure d'élever leur enfant si elles sont soutenues face à l'opprobre social.

Au cours de cette période, nous constatons une évolution des terminologies. Les termes de « mères seules » et de « femmes chefs de famille » sont de plus en plus employés dès la seconde moitié des années 1970, autant dans les débats politiques que dans les médias en Romandie. Ces vocables englobent désormais les femmes divorcées, les veuves et les mères célibataires. Des distinctions que l'on retrouve moins en Suisse italienne où les reportages et les discours sur les mères seules se révèlent plus rares tout au long de la période étudiée.

En dépit d'un phénomène d'acceptation progressive de la maternité célibataire, la RTS, par le reportage « Mères seules avec enfant » (*Ouvertures*, 04.10.1978), montre en revanche la manière dont l'assistance publique fonctionne avec un a priori d'abus potentiel, et exerce une coercition symbolique, comme le témoigne une femme concernée :

« [...] [I]l y a toute une atmosphère qui règne quand on doit se rendre dans de tels bureaux ; c'est-à-dire au début il y a l'attente, très longue, une heure, deux heures [...]. Et alors, ce n'est pas du tout la même chose qu'un salaire. On nous fait bien sentir en fait qu'on va chercher quelque chose [...]. Et puis, je suis tout à fait d'accord, mais du fait que c'est encore remboursable plus tard dans la mesure de ses moyens, c'est un peu aberrant de nous faire ressentir ça de cette façon. Surtout que notre situation n'est pas très drôle, et je pense qu'on devrait plutôt avoir une aide psychique et qu'on nous apporte ce soutien, vraiment. [...] On a l'impression d'être un numéro, et non pas une personne entière. »

Les témoignages sur la manière méfiante dont fonctionne l'assistance publique reviendront ponctuellement à la RTS au cours des décennies suivantes. Tous dénoncent les abus de pouvoir de la part de l'assistance publique, et non pas les abus d'aide sociale de la part des requérantes. À la RSI, bien que le phénomène de la maternité célibataire soit moins abordé, quelques reportages tendent également à montrer le phénomène de la pauvreté cachée en Suisse et la honte face à ce qui est perçu, et renvoyé socialement, comme une déchéance individuelle.

Toxicomanie et oisiveté

Avant de parler de « toxicomanie », les médias s'intéressent à la consommation de drogue de la part des jeunes. La « drogue » est présentée comme un phénomène provenant hors de la Suisse. Sa consommation est associée à l'oisiveté et à une perte des valeurs qui nécessitent d'être réinculquées par le travail. Le reportage sur « Le 'H' en Suisse » [*Temps présent*, 19.09.1969] cadre la question de la manière suivante :

« Eh bien aujourd'hui c'est en Suisse ; c'est à la une des journaux que le mot « drogue » est apparu. À Genève, à Lausanne, à Montreux, de plus en plus de jeunes s'adonnent au haschisch à la marijuana, parfois au LSD, à des amphétamines, bref fument pour trouver de nouvelles sensations [...]. Est-ce que la Suisse à son tour est touchée par cette vague ? Est-ce que la drogue envahit la Suisse ? [...] Genève et Lausanne, ce n'est pas New York, ce n'est pas Londres. D'autre part les jeunes gens qui en Suisse s'adonnent au haschisch ou à la marijuana ne sont nullement semblables à ceux que vous venez de voir et qui eux consomment en général de l'héroïne ou de la cocaïne. Cependant une chose est certaine. La drogue, disons plus exactement pour être plus précis, le haschisch a fait son apparition en Suisse et ses utilisateurs sont de plus en plus nombreux. »

Le reportage « La via dell'hashish » (la route du haschisch), diffusé sur la RSI le 20.11.1969 dans le cadre de l'émission *360*, part aussi de l'idée d'un phénomène étranger à la Suisse. Sur une trame visuelle filmant des rues d'Istanbul où des personnes fument du haschisch impunément, une précision est apportée en voix off par un journaliste :

« Ici, le haschisch est une réalité quotidienne, il suffit de descendre dans un quartier comme celui-ci pour comprendre pourquoi : passivité, pauvreté, prostitution. Et au-delà des murs de ces ghettos, dans les coutumes, l'architecture, les mosquées, il y a une culture qui, au mépris des lois, ne considère ni comme artificielle ni comme condamnable la fuite de la réalité vers des paradis temporaires. La vie des enfants-fleurs, c'est-à-dire des hippies qui vont en Orient pour regarder Dieu et eux-mêmes en face, est essentiellement une réaction contre la super efficacité et la super activité de notre système social, et le haschisch a précisément la vertu de rendre totalement inactif, oisif, sans ambition. »

Dans les deux cas, le ton est donné : en plus d'un pessimisme sur le devenir de la jeunesse, la consommation de drogue, notamment de haschisch, est un phéno-

mène provenant de l'étranger. En 1972, des reportages de la RTS et de la RSI posent le constat d'un changement de mœurs chez les jeunes Suisses-se-s qui consomment bien plus d'haschisch que suspecté. Ce parti pris sur une drogue comme un phénomène étranger se reproduira par la suite avec l'héroïne. Il se succédera assez vite un travail de reconfiguration du phénomène, en le considérant désormais comme interne au pays.

L'année 1977 est celle de la thématization de l'héroïne à la RTS. Le centre de sevrage de la Fondation du Levant à Lausanne sert de mise en scène au reportage de *Temps présent* du 17.03.1977 sur « l'héroïne en Suisse ». Il offre autant de messages sur la « marginalité » des jeunes de la part du directeur du centre que de témoignages de consommateur-trice-s. On observe également l'altérisation d'une jeunesse en quête du sens de la vie et désireuse de fuir le monde du travail, comme le relève le *Nouvelliste* (17.03.1977) :

« Temps présent parlera ce soir d'un problème déjà abordé par le passé dans le cadre du magazine de l'information, celui de la drogue. Si le dossier est rouvert aujourd'hui, c'est que la situation actuelle en Suisse appelle un bilan : phénomène marginal à l'origine, la drogue est aujourd'hui répandue dans toutes les classes sociales, dans tous les milieux. [...] [S]i les stupéfiants, qui existent depuis des siècles, exercent soudain de tels ravages, c'est qu'ils trouvent un champ d'action idéal au sein d'une jeunesse privée d'idéaux vitaux. Lui rendre ces idéaux est une des seules possibilités qui permettra d'endiguer, sinon d'éliminer le fléau de la drogue. »

En Suisse italienne, les débats s'avèrent bien plus politisés sur la question de la consommation d'héroïne. Comme cela a été le cas au sujet de la migration au cours des années 1960–1970, les institutions collaborent activement avec la RSI afin de déstigmatiser la thématique et d'œuvrer afin que l'opinion publique intègre une responsabilité collective et sociale du phénomène drogue. Le reportage diffusé sur la RSI le 09.03.1976, « Droga. Il recupero », (Drogue. La réhabilitation) fait état de critiques face au manque de prises en charge véritablement réhabilitantes. Le procureur de la République du Tessin dénonce l'inadéquation des structures fermées pour le sevrage que sont l'hôpital psychiatrique et le pénitencier cantonal. Il appelle à la création de centres ouverts postcures « dans lesquels une véritable vie communautaire est développée ; un centre dans lequel une véritable rééducation sous forme de travail créatif et de participation est faite ». Dans la même émission, un jeune toxicomane témoigne de même :

« Les drogues ne peuvent pas être guéries physiquement, c'est une question psychologique [...]. Le traitement à l'hôpital est très utile pour la partie physique, mais pour la partie psychologique, les portes verrouillées et ainsi de suite ne sont pas idéales et elles dépriment l'individu. Et quand il sort, il peut avoir des sentiments de revanche sur le traitement qu'il a reçu, et il cherche un exutoire dans la drogue. »

En vue de l'adoption de la loi cantonale tessinoise appliquant la LStup fédérale, la RSI diffuse deux reportages et tables rondes dans le cadre de l'émission *Speciale*

Famiglia, « Droga » (Droque, 21.09.1977 et 28.09.1977). On y thématise la question plus spécifique de l'héroïne et de sa médiatisation. L'un des journalistes affirme même que « 30 % des détenus de la prison cantonale de La Stampa sont sous l'emprise de la drogue ». Il s'agit de développer des instruments d'aide « efficaces » ainsi que de dédramatiser les approches médiatiques, comme le président de la sous-commission des problèmes de drogue du Grand Conseil l'affirme :

« Si ce programme [télévisuel] s'inscrit dans le cadre de la prévention de la toxicomanie, il n'est pas sans danger. Le style journalistique et télévisuel peut conduire au sensationnalisme plutôt qu'à une réflexion approfondie sur les problèmes et les conséquences. Il est clair que la tendance à ne pas parler de certains phénomènes de la vie de notre société n'est absolument pas acceptable. Le silence sur certains problèmes peut donner lieu au doute et que nous voulons créer l'illusion qu'ils n'existent pas, parce que nous n'en parlons pas. D'autre part, l'approche télévisuelle, pire encore si elle prend des formes provocantes, peut contribuer à la mythologisation ou à la création de fausses apparences [...]. Il est de mon devoir d'essayer de donner à ces émissions un cadre politique tessinois. [...] Il serait trop facile, et erroné, de résoudre le problème sur la base d'un manichéisme simpliste : tous les bons, ici ; tous les réprouvés, là. »

Comme le montre cette émission, le discours politique prend le dessus. La loi cantonale tessinoise va permettre le développement d'Antennes dans les grandes villes pour le suivi postcure à l'hôpital psychiatrique ou à la prison.

Le changement de paradigme. Le travail comme obligation (1980–1990)

La deuxième période identifiée se caractérise par un changement législatif majeur dû à la promulgation de la Loi assurance chômage obligatoire et indemnité de 1982 (LACI). Elle imprime une nouvelle logique à la notion du travail : l'incitation, c'est-à-dire l'obligation d'accepter n'importe quel emploi. Cette mesure va être traduite différemment pour les deux groupes considérés, ainsi que dans les discours médiatiques et politiques. Sur le plan de la toxicomanie, la Politique des quatre piliers (1991) – prévention, traitement, réduction des risques, répression – adoube l'aide à la survie et donc le renforcement de la médicalisation du phénomène, aussi du point de vue des discours publics.

La maternité célibataire comme symbole de la pauvreté

À la fin des années 80, les premières études sur la pauvreté en Suisse confirmeront la précarisation des mères vivant seules avec leur enfant. Très rapidement, la RTS soulève le voile sur cette réalité. Même si les mères célibataires sont plus rarement le sujet principal des émissions, elles deviennent des cas de figure sur le

salariat féminin et sur le manque de ressources financières selon la thématique des reportages. La RTS se scandalise ainsi de leur situation de précarité que l'augmentation des divorces a rendue « banale » en Romandie, alors qu'il s'agit quasiment d'un tabou en Suisse italienne. Elles deviennent des exemples dans différentes émissions consacrées aux *working poors* – une population vertueuse, car en emploi, mais misérable parce que ne parvenant pas à subvenir à tous ses frais sans une aide externe. Une population devient de plus en plus importante, suspecte et soumise à des réclamations accrues de la part de politicien-ne-s pour davantage de surveillance contre des abus envers l'aide sociale.

Alors que dans le discours médiatique en Suisse romande les mères doivent s'occuper de leur enfant, quitte à s'appauvrir, au Tessin le placement des enfants apparaît acceptable, bien que l'on dénonce le manque de structures de garde des enfants. La Loi cantonale sur la protection de la maternité et l'accueil familial de 1980 prévoit cette mesure comme une assistance aux mères. Le programme *Speciale sera* du 02.02.1981, « L'affidamento familiare nel canton Ticino, un impegno sociale delicato e stimolante » (L'accueil familial dans le canton du Tessin, un engagement social délicat et stimulant) s'en fait l'écho par l'introduction du journaliste :

« L'accueil familial, c'est-à-dire le placement à plein temps d'un enfant dans une famille, est une alternative à la fois au placement institutionnel et au foyer, qui est un petit groupe d'enfants placés auprès d'un personnel spécialisé. [...] À bien des égards, l'accueil familial peut ressembler à l'adoption ; en particulier, il adopte le principe de l'intégration de l'enfant dans une nouvelle famille. Cependant, il ne s'agit pas d'une adoption, car l'enfant n'est confié à une famille que pour une période déterminée, de quelques mois à plusieurs années, et parce que cette famille assume légalement la responsabilité de l'enfant sans, par exemple, donner son nom. [...] L'accueil familial répond à un besoin précis de notre société. Mais il ne se fait qu'au prix d'engagements et de compromis qui le rendent très délicat, mais aussi stimulant. »

Bien que cela se nommait encore « placement », il y a un changement de paradigme dans le sens que l'on ne cherche plus à supprimer le lien mère-enfant. Ensuite, plus tardivement qu'à la RTS, la RSI « découvre » les familles monoparentales lors du reportage « Il mammapapà » (le papa-maman) diffusé par *Centro* le 16.10.1992, alors qu'une étude est menée sur ce sujet (Molo Bettelini et al., 1993). Le choix éditorial évacue les rapports de pouvoir genrés pour mettre en lumière des hommes qui, sans le soutien d'une épouse, se trouvent en difficulté pour trouver le temps de travailler, d'éduquer leur enfant et d'avoir une vie sociale. La famille monoparentale trouve toutefois une légitimité publique ainsi qu'une prise de conscience de sa précarité.

La question du coût d'un enfant entre au cœur des débats de la RSI dans lesquels la parentalité, qu'il s'agisse de maternité ou de paternité, est progressivement présentée comme un projet personnel, prémisse de l'individualisation de la problématique. L'accent est mis de plus en plus sur les droits des parents et,

parallèlement, sur les droits des enfants mineurs, comme en témoigne un autre documentaire sur les familles monoparentales (*Primo Piano*, 01.11.1994).

Des personnes inaptes au travail

Symbole d'une télévision qui enquête encore inlassablement et de l'importance du sujet, les reportages sur la drogue sont présents à la RTS et à la RSI dans les années 1980. Par exemple, l'émission *Temps présent* du 10.10.1985, « Les drogués du Patriarce », porte sur un lieu de sevrage dans le canton de Vaud. Résultat de trois mois de recherches journalistiques, elle dénonce les conditions de prise en charge à la limite de la séquestration, ainsi que des détournements de fonds publics par le fondateur du Patriarce.

Cependant, les années 1980–1990 se caractérisent surtout par une imbrication médiatique sur les questions des scènes ouvertes de la drogue et du sida. À la RSI, la ville de Milan est mise en scène dans le documentaire « Parchi a rischio » (Parcs à risques) (*Centro*, 13.11.1987) en raison des seringues abandonnées et des insalubrités urbaines, comme le relève le journaliste :

« Chaque jour, 4 000 à 4 500 seringues usagées sont collectées à Milan. Au Tessin, ce phénomène n'est pas aussi répandu. En cherchant dans les parcs de Lugano pendant une semaine, nous en avons trouvé très peu. La situation est pire dans les grandes agglomérations suisses telles que Zurich et Genève. En Suisse, où l'on compte entre 12 000 et 15 000 toxicomanes, le phénomène de la drogue est moins visible, plus caché et discret. Quelle proportion de seringues abandonnées peut être un vecteur d'infection ? Nous en avons collecté quelques-unes et les avons fait analyser dans un laboratoire. [...] Voici les résultats : quatre seringues sur neuf contiennent des résidus de sang infecté. »

Deux ans plus tard, le reportage de *Tell Quel* « Drogués de Zurich. L'hiver de tous les dangers » (20.01.1989) scandalise les scènes ouvertes suisses et fait quasiment office de lanceur d'alerte :

« Ce sont des images dures, presque insoutenables que *Tell Quel* va vous montrer ce soir. Des images sans concessions qu'une de nos équipes [...] nous a ramenées d'un parc de Zurich, la fameuse Platzspitz. Vous allez le voir, c'est un véritable radeau de la méduse dérivant au milieu d'une ville active et industrielle, presque surréaliste. [...] On se pique ouvertement sous les yeux de la police pour s'orienter sur une aide à la survie [Ndr. Obtenir des seringues propres]. Car, c'est bien de survie qu'il s'agit pour ces drogués au bout de la route, qui ne sortent plus de ce ghetto situé à quelque pas du quartier des affaires où les sociétés financières, en toute impunité, blanchissent l'argent sale des magnats de la drogue. »

La dramaturgie du reportage, par ses plans éloignés et ses requiems musicaux en sonorité d'arrière-plan, montre un monde malade, sale et dangereux. Un univers externe à la saine société laborieuse dans lequel les « toxicomanes », selon le terme employé dans le reportage, se voient déshumanisé·e·s. Alors que la Politique fédérale des quatre piliers a été officiellement adoptée en 1991, l'émission

Tell Quel revient à Zurich, mais cette fois-ci pour dénoncer le quartier du Letten dans le Kreis 5 par le reportage intitulé « Le quartier où la drogue fait loi » (25.03.1994). Un reportage en parfaite continuité avec le précédent par ses plans éloignés, sans prise de parole des concerné-e-s, qui renforce à travers ses images la dichotomie entre des habitant-e-s « propres » et inséré-e-s socialement et des « héroïnomanes » qui ne sont désormais plus seulement des malades, mais potentiellement des criminel-le-s.

L'émergence de la question du sida brouille les discours avec des disparités entre l'Arc lémanique et la Suisse italienne. À la suite du mandat confié par la Confédération à l'association Aide suisse contre le sida et de la vaste campagne Stop Sida, la RTS s'engage activement dans une prévention généraliste telle qu'édictée par l'Office fédéral de la santé publique avec des séries d'émissions, à l'exemple de « Vivre avec le sida » (*Temps présent*, 10.09.1987). Par ailleurs, dans des séries de reportages d'approfondissement au cours des années 1990, l'idée d'une prescription médicale d'héroïne ou de méthadone permettant une réinsertion des consommateur-trice-s ne pouvant pas se sevrer apparaît. On observe cependant une fragmentation de la problématique : les désordres publics et la saleté urbaine liés à la consommation d'héroïne deviennent de plus en plus scandés dans des formats informatifs plus brefs, comme les téléjournaux.

Pour sa part, la RSI poursuit un objectif de sensibilisation du public sur des structures psychosociothérapeutiques à mettre en œuvre, en opposition à l'incarcération ou à l'internement psychiatrique des héroïnomanes, à l'exemple du reportage « Nelle Vene » (Dans les veines) diffusé le 21.05.1980 dans le cadre de l'émission *Argomenti*. Ce reportage, à nouveau critique sur les politiques publiques tessinoises, montre des modèles de structures d'aide développées dans le reste de la Suisse. Ensuite, plusieurs documentaires de la RSI transmettent une image de jeunes personnes marginalisées et mettent en scène un phénomène « héroïne » transversal aux classes sociales. Selon leurs analyses, c'est la marginalisation qui pousse les jeunes à consommer cette drogue. Par ailleurs, cette période se caractérise par des séries de documentaires sur la pauvreté qui se calquent sur la logique incitative au travail et une individualisation imprimée par la LACI selon une logique de réduction des coûts pour l'État social tessinois que l'on retrouve dans le reportage « Eroina a piene mani » (L'héroïne en abondance, 25.01.1985).

Au cours des années 1980–1990, les reportages de la RSI se déclinent sous trois angles : les méthodes de traitement et de réhabilitation, la lutte contre le phénomène « drogue » et les lieux de consommation. Tous sont appréhendés comme des problèmes de criminalité potentielle causées par des dealers étrangers et comme un problème d'hygiène publique.

L'individualisation. Le travail comme performance (1990–aujourd'hui)

Au tournant des années 1990–2000, on assiste à une managérialisation de l'assistance qui passe par une individualisation des problèmes sans tenir compte des conditions structurelles (Greppi, 2017). Les normes de la Conférence suisse des institutions d'action sociale engagent depuis 2005 les cantons vers plus d'économicité, alors qu'une rhétorique de l'abus enfle au niveau politique. En même temps, cette logique de managérialisation influence aussi la restructuration de la SSR, ce qui semble affecter la programmation avec une première simplification des émissions d'approfondissement.

Mères célibataires et exploit économique ?

La mère célibataire devient l'emblème du manque de structures pour garder les enfants ; un problème qui est encore d'actualité à la RTS. À titre d'exemple, le journaliste présentant l'émission « Mères au travail : Le marathon des crèches » (*Tell Quel*, 09.02.1990) pose ainsi le cadre du reportage :

« La chasse aux garderies, à qui confier un enfant, est l'un des sports les plus pratiqués parmi les jeunes couples qui travaillent. [...] Il faut dire que sur ce plan au moins, la Suisse romande fait un peu figure de pays sous-développé. Le manque de crèches, de garderies, retiendrait actuellement une femme sur trois, parmi les mères qui veulent travailler, à son foyer. Et cela est paradoxal à plus d'un plan. Premièrement parce qu'à notre époque de plus en plus de femmes cherchent à mener de front maternité et réussite professionnelle. Parce qu'aussi, il y a de plus en plus de familles monoparentales et, là, le travail de la maman est tout simplement vital. Et puis, il y a également l'évolution de notre économie et les hausses qu'elle implique, à commencer par celle des loyers, qui oblige de plus en plus de mères au revenu modeste ou moyen à trouver un emploi. »

Dans son émission *Sabato aperto* diffusant le reportage « Ritratti di famiglia » (Portraits de familles, 08.08.1998), la RSI met pour sa part en avant l'extrême fragilité économique des familles monoparentales hétérosexuelles estimées à environ 8000 ménages au Tessin. Même si le terme monoparental masque des effets de genre, le journaliste relève que « dans 90 % des cas [...], c'est la mère qui vit avec les enfants et s'en occupe ». Souvent dans un contexte de problèmes économiques, mais aussi politiques, « parce que les institutions [sociales] ont dû s'entendre ; elles ont dû finalement se rendre compte que cette situation existait, et que ces situations familiales étaient au seuil de la pauvreté ». Les témoignages lors de cette émission montrent bien cette double peine, à l'exemple de l'une des mères célibataires interrogées :

« J'ai demandé partout des subventions, juste pour ces six mois [de maternité]. Et tout le monde m'a dit non ; même maintenant, parce qu'elle [sa fille] n'a pas de père [...]. Nous

savons très bien qui est le père, mais il ne veut pas la reconnaître [...]. Il n'a jamais voulu cette enfant, et j'ai décidé de l'avoir, en lui promettant que je ne demanderai jamais rien. Je suis une mère célibataire. En plus, je suis un peu hors norme parce que j'ai un travail indépendant. Donc, en termes de lois, je n'ai jamais été reconnue pour une aide. Rien. Et le gros problème était les finances. Au début, j'avais besoin des bonnes adresses ; et puis comme je n'ai jamais reçu d'aide de ces organismes, alors l'Association [des familles monoparentales] m'a aidée. [...] Et là, j'ai enfin reçu la bonne aide. Et puis aussi par le biais du Bureau couple et famille, ils m'ont aidée à recevoir cette aide, même de la part du père. »

Enfin, on relèvera l'apparition d'une nouvelle catégorie de mères célibataires à la RTS : les mères adolescentes, dont une partie était déjà en état de détresse avant leur grossesse et vivait en foyer (orphelines ou migrantes). Ces dernières sont prises en charge dans des structures similaires à celles du début des années 1970 dans le but qu'elles acquièrent une formation professionnelle, et elles continuent d'être présentées comme des mères compétentes et courageuses.

L'apparition des boosters de performance. Une drogue qui n'en est plus une ?

Marqué par la médicalisation de l'héroïnomanie et par la mortalité causée par le sida, le tournant du XXI^e siècle se distingue dans les programmes d'approfondissement de la RTS par une invisibilisation du problème de l'héroïne. Avec son reportage « Exit l'héroïne » diffusé le 17.10.2002, *Temps présent* revient sur la fermeture du Platzspitz dix ans auparavant, sans traiter de l'actualité de cette drogue. D'autres émissions de ce même programme informent de l'apparition de nouvelles problématiques, notamment les drogues de synthèse et la cocaïne. Elles présentent plusieurs cas de figures : des jeunes en quête de plaisirs festifs, des dealers masculins étrangers, des consommateurs occasionnels en cols blancs ou encore des quidams – brouillés à l'écran – bénéficiant de la soupe populaire ou attendant d'entrer dans une structure d'accueil de nuit avec d'autres sans-abris. On assiste dans le bassin lémanique à un passage entre des jeunes « hédonistes » devenant des « toxicomanes », puis des « héroïnomanes », des « malades » et des « sans-abris ». À cela s'ajoute l'irruption des « dealers » masculins et migrants, mais sans aucun questionnement sur les conditions du droit d'asile en Suisse.

À la RSI, les figures de jeunes fêtard-e-s, d'adultes qui travaillent sous l'emprise de la cocaïne et de dealers transitant par les centres pour requérants d'asile sont également présentes. Cependant, en suivant toujours un agenda politique, ce média – comme d'autres – concentre ses efforts pour proposer des bilans sur l'efficacité des différentes solutions développées pour aider les toxicomanes, sur les mesures de sécurité mises en place pour qu'ils/elles évitent de contracter le sida et sur celles établies pour protéger les citoyen-ne-s face aux dealers. La caractérisation du « toxicomane » devient de plus en plus plurielle et, par conséquent, les solutions devraient être individualisées selon le discours des professionnel-le-s et

des journalistes qui les interrogent et les mettent en scène. Par ailleurs, le focus tend à victimiser les personnes qui consomment de l'héroïne, alors qu'on se scandalise sur la criminalité associée au phénomène, y compris celle des thérapeutes qui promettent des remèdes miracles et profitent des situations dramatiques vécues par les familles et les jeunes.

Enfin, on observe un glissement catégoriel qui se produit en même temps dans les discours médicaux et médiatiques : les « toxicomanes » sont devenu-e-s des « personnes utilisatrices de substances psychotropes ». Des « dépendant-e-s » qui englobent actuellement les alcooliques, mais aussi les consommateur-trice-s de benzodiazépines prescrites médicalement. Ces changements discursifs ne correspondent pas nécessairement aux pratiques : la répression semble toujours être présente (Bänziger et al., 2022).

Conclusion. Assistance et contrainte

Au cours des trois périodes étudiées, il se produit un vaste changement entre « problème collectif » et « problème individuel » soutenu par un discours d'expertise. Toutefois, l'aptitude au travail persiste à être un invariant fondamental. Alors qu'au cours des années 1960–1980, le travail est paré de vertu moralisatrice, les années 1980–1990 sont marquées par une politique clairement incitative qui annonce l'injonction à une performance à l'emploi. En conséquence, depuis les années 1990, les deux groupes de jeunes adultes étudiés se trouvent pris dans une tendance néo-libérale qui conditionne l'octroi de l'aide sociale qui passe par une individualisation de leur problématique, par une érosion des prestations sociales et par un report de la responsabilité étatique sur leur « choix d'un mode vie », pointés par les médias. Au cours des décennies étudiées dans ce chapitre, des figures médiatiques et genrées tendent à émerger sur les deux groupes analysés : sur la question des dépendances, les femmes sont quasi invisibles, tout comme les hommes sont quasi invisibles sur la question de la parentalité. Il ressort donc pour nous une double image, qui devrait être questionnée : aux femmes une responsabilité contrainte ; aux hommes un hédonisme toléré tant que la société n'est pas perturbée.

En se focalisant sur la RTS et la RSI, ce chapitre met en évidence des différences entre les deux régions analysées en ce qui concerne la relation entre discours médiatiques et constructions de politiques publiques. Il en ressort que la RSI semble plus suivre un agenda politique et émet des discours en accord avec des changements législatifs et/ou réglementaires ayant cours. En comparaison, la RTS paraît devancer la politique en dévoilant plus souvent des problèmes sociaux. Cependant, ces deux unités de la SSR s'inscrivent dans des contextes différents face au pouvoir politique. En effet, la RSI opère dans une petite région et donc dans une situation à haut risque d'interférences politiques, alors que la RTS peut confronter plus aisément plusieurs points de vue.

Grâce à l'analyse proposée, ce chapitre montre toute la pertinence de mettre en relation discursive le travail et l'assistance via un médium tiers qui montre des paradoxes : le travail conditionne l'accès aux prestations sociales et l'assistance renvoie au travail, ou alors médicalise, voire invisibilise, dans le privé. Il y a donc une tension constante entre l'assistance et la contrainte, et entre les aspects moraux et les aspects économiques.

Bibliographie

- Bänziger, P.-P., et al. (2022). *Die Schweiz auf Drogen. Szenen, Politik und Suchthilfe, 1965–2022*. Chronos.
- Chauveau, A. (2001). Le voile, le miroir et l'aiguillon : la télévision et les mouvements de société jusque dans les années 1970. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 72, 97–108.
- Greppi, S. (2017). Rethinking Social Security. Dans L.-Ph. Rochon & S. Rossi (ed.), *A Modern Guide To Rethinking Economics* (pp. 378–401). Edward Elgar Publishing.
- Mäusli, Th., & Steigmeier, A. (éd.) (2006). *La radio et la télévision en Suisse : histoire de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR 1958–1983*. Hier und Jetzt.
- Molo-Bettelini, C., Pezzati Pinciroli, R., & Clerici, N. (1993), *Le famiglie monoparentali in Ticino : un'inchiesta psico-sociale*. Centro documentazione e ricerca OSC.
- Neveu, E. (1999). L'approche constructiviste des problèmes publics. Un aperçu des travaux anglo-saxons. *Études de communication. Langages, information, médiations*, 22, 41–58.
- Vallotton, F. (2006). Anastasie ou Cassandre ? Le rôle de la radiotélévision dans la société helvétique. Dans Th. Mäusli, A. Steigmeier (éd.), *La radio et la télévision en Suisse : histoire de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR 1958–1983* (pp. 37–82). Hier und Jetzt.